

Acad. Roy. Scienc. d'Outre-Mer
 Biographie Belge d'Outre-Mer,
 T. IX, 2015, col. 145-149

GEULETTE (*Pascal Joseph*), Colonel, Président des Sociétés des Forces hydro-électriques au Congo (Saint-Amand-les-Eaux, 24.03.1901 – Gilly, 03.04.1982). Fils de François Joseph et de Vohy, Catherine; époux de Debatty, Louise Marie (quatre enfants: François, Madeleine, Robert et Pascal).

Bien que né à Saint-Amand-les-Eaux, petite ville frontalière française où son père était usinier, Pascal Geulette est d'une famille originaire de Gourdinne, province de Namur, dans l'entre-Sambre-et-Meuse.

Ses études secondaires se déroulent difficilement durant la période de la Première Guerre mondiale et c'est assez naturellement qu'il entama des études à l'Ecole royale militaire dès la fin de cette dernière.

Geulette mènera une carrière militaire pendant plusieurs années et y conservera toujours un grand intérêt et de très nombreuses amitiés.

C'est au cours de ses études militaires et de ses premières armes que Geulette obtint de sa hiérarchie de pouvoir entamer des études d'ingénieur électrique à l'Institut Montefiore de Liège; son cursus fut complété par les diplômes d'ingénieur géologue à l'Université de Liège et d'ingénieur radio-télégraphiste à l'Ecole supérieure d'Electricité de Paris.

Nanti d'un tel bagage, Geulette n'allait pas tarder à réorienter sa carrière vers le civil. Il demande à être mis à disposition de l'administration coloniale et arrive au Congo le 6 janvier 1932 où il entre tout naturellement au service des télécommunications.

Bien que de vastes progrès aient déjà été accomplis dans le domaine des communications, notamment au cours de la Première Guerre, on peut encore considérer que seuls existent des systèmes embryonnaires de radio-communications lorsque Geulette arrive au Congo; il a donc fallu créer et organiser un réel service couvrant l'ensemble du territoire, une école de télécommunications

pour la formation des opérateurs, la couverture des postes de l'intérieur au moyen d'installations simples et robustes confiées à des opérateurs congolais. Des liaisons principales entre les grands centres de l'intérieur ainsi qu'avec l'étranger furent créées, ce qui contribua au redressement de l'économie du pays lors de la crise économique des années trente. C'est également au cours de cette période des années trente que le développement des liaisons entre le Congo et la Belgique fut étudié, mais le programme dut être mis en veilleuse jusqu'à la veille de la Seconde Guerre mondiale.

On doit encore ajouter la réalisation d'une liaison téléphonique directe par câble entre Léopoldville et Brazzaville, à travers les rapides du fleuve Congo, exploit qui relève sans doute plus du sport que de la technique.

Enfin, le développement de l'infrastructure et des liaisons radio a permis un accroissement spectaculaire de la sécurité de la navigation aérienne par une meilleure connaissance de la météorologie appliquée et surtout par une diffusion beaucoup plus rapide et mieux ordonnée des informations récoltées.

On peut affirmer que l'action de Geulette tout au long des années trente fut pour le Congo l'amorce d'un long processus du développement spectaculaire que devait connaître ce pays dans le domaine des télécommunications au cours des décennies suivantes.

Nous sommes en 1939, Geulette est en congé en Europe avec sa famille lorsque éclate la Seconde Guerre mondiale; il est toujours resté attaché à l'armée belge et a accompli les périodes nécessaires pour gagner de l'avancement; il participe à la campagne en mai 1940 et est ensuite démobilisé; plusieurs tentatives de rejoindre les forces combattantes en Grande-Bretagne échouent mais il met ses compétences au service de la résistance en organisant des dépôts de matériel radio et le démantèlement de certaines liaisons radio-télégraphiques de

l'occupant. Ses états de service dans la résistance lui furent reconnus seulement en 1947 avec des difficultés dues à des contraintes administratives désuètes: Geulette était reparti au Congo immédiatement après la guerre en négligeant d'établir le dossier ad hoc et était considéré comme «inexistant» pour la bureaucratie.

A son retour au Congo, Geulette reprend pied au service des télécommunications dont les développements furent spectaculaires en période de guerre, il se met au courant des nouvelles techniques et prend part à diverses conférences internationales en la matière. En 1947, sa carrière prend une nouvelle direction, étant désigné comme adjoint à la Direction générale des Travaux publics et Communications, nouvellement créée au Congo et enfin, en 1951, il en devient le directeur général.

C'est à cette époque que débute le plan de développement économique et social, mieux connu sous la dénomination de «Plan décennal», élaboré sous l'égide du ministre Wigny. Geulette prit une part active à son élaboration, spécialement dans les domaines des télécommunications.

A cinquante ans, en tant que nouveau directeur général des Travaux publics et Communications, l'exécution de l'ambitieux Plan décennal eût pu satisfaire le plus actif; il n'en fut rien pour Geulette qui devait être appelé à de plus hautes fonctions encore.

C'est en 1952 qu'il est désigné comme président et administrateur délégué des Sociétés des Forces hydro-électriques du Bas-Congo et de l'est du Congo, en remplacement de M. Leemans décédé prématurément. Dans ces nouvelles fonctions qu'il exerça jusqu'à l'indépendance congolaise, Geulette put démontrer toute la puissance de travail et la qualité organisationnelle qu'il possédait mieux encore que dans les services publics traditionnels. Le programme d'extension des installations hydroélectriques élaboré dans le cadre du Plan décennal était extrêmement vaste et diversifié, techniquement et géographiquement; nulle province n'y échappait à l'exception de l'Equateur; jusqu'en 1960, les travaux furent menés à bonne fin à Zongo (Inkisi), à Kisangani (Tshopo), à Kalemie (Kiyimbi), à Bukavu (Ruzizi) notamment; bien d'autres projets furent étudiés; chaque site requérait des solutions originales, les difficultés furent à la mesure des diversités rencontrées mais tout fut résolu; l'enthousiasme et la compétence de Geulette furent des catalyseurs de cette action dont on a peine aujourd'hui à se remémorer l'ampleur.

Il s'agissait de doter les grands centres du Congo d'une infrastructure électrique permettant un développement durable et cela fut fait; les remous de l'indépendance et les troubles qui suivirent, notamment dans

les régions de l'est, les calamités naturelles telles que les grandes crues de la période 1961-64 perturbèrent parfois l'exploitation mais les installations y résistèrent jusqu'à la fusion des diverses sociétés par la création de la Société Nationale d'Électricité en 1966. A ce moment, un capital inestimable fut légué en état de fonctionner; nul doute que l'action de Geulette en fut un des éléments déterminants.

On doit encore signaler une action de Geulette en relation avec les projets hydroélectriques à Inga dans le Bas-Congo. C'est au début des années cinquante que le projet d'Inga est sorti des cartons où il était resté depuis plus de vingt ans; de nouvelles études sont entamées, sur une base très modeste au début; elles s'accélèrent brusquement en 1955 sous l'impulsion du ministre Buisseret. Tout naturellement, on utilise les moyens techniques et administratifs disponibles dans la région et on confie une partie du travail aux sociétés dont Geulette est responsable; c'est ainsi qu'il fut associé de près lors du démarrage des études du projet. Par la suite, des réorganisations successives à la mesure des appétits divers aboutirent à la création d'une structure compliquée dont furent exclus la plupart des précurseurs du projet.

Geulette fut nommé membre correspondant de l'Académie en 1947, titulaire en 1960 et élevé à l'honorariat en 1975; il publia plusieurs études consacrées aux projets d'Inga et dressa les cartes des télécommunications et des centrales hydroélectriques de l'*Atlas Général du Congo*.

Il revint habiter son entité originelle de Gourdinne dont il devint bourgmestre de 1965 à 1976, date de la fusion des communes; il y laisse le souvenir d'un homme compétent, dur en négociations, déterminé dans l'application des décisions prises, des traits qui caractérisent l'ensemble d'une carrière très brillante.

Distinctions honorifiques: Grand Officier de l'Ordre de Léopold; Grand Officier de l'Ordre de la Couronne; Commandeur de l'Ordre royal du Lion; Commandeur de l'Ordre de l'Etoile Noire; Etoile de service du Congo; Médaille commémorative de la Guerre 1940-1945; Médaille du Résistant Armé; Croix de Guerre avec Lion en bronze; Médaille militaire.

Publications: Aperçu historique sur les télécommunications au Congo belge. *Bull. Séanc. Inst. r. colon. belge*, 19 (4): 973-994, 1 fig. + 3 cartes (1948). — Le problème de l'électricité au Congo belge. *Energie*, 120: 2046-2054 (1953). — Le problème de l'électricité au Congo belge. Le potentiel industriel de l'Afrique. In: *Journées d'Etudes internationales africaines de la Foire internationale de Gand*, Gand, pp. 53-57 (1953). — Carte des télécommunications. In: *Atlas général du Congo*. Bruxelles, Académie royale des Sciences coloniales, 7 pp. + carte (1955). — Le problème de l'électricité au Congo belge. Liège, Société belge d'études et d'expansion, pp. 478-488 + carte (1955). — Le problème de l'électricité. *Marchés coloniaux du Monde* (Paris), 523 (11^e année): 3169-3174 (1955). — La centrale de Zongo. *Mém. Acad. r. Sci. colon., Cl. Sci. techn.*, N. S., I (3), 44 pp. — Considérations sur l'aménagement hydroélectrique du fleuve Congo à Inga. *Mém. Acad. r. Sci. colon., Cl. Sci. techn.*, N. S., II (3), 32 pp. (1955). — Les ressources hydro-électriques au Congo belge et leur utilisation. Le projet d'Inga. *France Outre-Mer* (Paris), 319 (33^e année): 67-70 (1956). — Etat des données techniques relatives au projet d'équipement hydro-électrique du fleuve Congo à Inga. *Mém. Acad. r. Sci.*

colon., Cl. Sci. techn., N. S., **VII** (2), 31 pp. (1957). — Carte des centrales hydro-électriques. In: Atlas général du Congo. Bruxelles, ARSOM, 3 pp. + carte (1960). — Les sociétés Forces dans le Congo des années 1960 à 1962. *Bull. Séanc. Acad. r. Sci. Outre-Mer*, **9** (2): 418-447 (1963).

20 juin 2000.
J. Charlier (†).

Affinités: Jean Charlier a été présenté à l'intéressé au Congo lors de son arrivée en 1951; il ne l'a ensuite plus revu jusqu'à la fin de 1960, lors des réunions de l'Académie dont Geulette faisait partie et où l'auteur avait été nommé membre correspondant. Pendant toute cette période, c'est par la lecture des publications que le contact s'est maintenu; à partir de 1960, les rencontres furent nombreuses pendant une dizaine d'années lors des réunions de l'Académie.